

N°22 - 23 août 2016



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier

Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambre d'agriculture de l'Hérault, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Julian, SAS Maurin, Péris SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FRE-DON-LR, Les vignerons du Narbonnais, Prometé.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Situation Hérault

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 52 observateurs sur un réseau de 454 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Stades phénologiques

Les stades phénologiques vont de « mi-véraison » (M ou 36) dans les situations les plus tardives, « fin-véraison » (37) dans la majorité des parcelles et « date de récolte » (38) pour les cépages et/ou les situations les plus précoces.

Orage de grêle du 17 août 2016

L'épisode de grêle du 17 août 2016 a touché le département de l'Hérault sur près de 2 000 ha. L'Est du département a été très violemment impacté sur de grandes surfaces atteintes entre 80% et 100% de dégâts.

Un certain nombre de communes du centre du département ont aussi été affectées par la grêle mais plus ponctuellement avec de plus faibles intensités (certaines parcelles de 30% à 40%) :

- **Partie Est du département :** Nord Montpelliérais (secteur Pic Saint Loup) et Montpelliérais (secteur Vendargues) ; les communes de Claret, Lauret, Sauteyrargues, Vacquières, Valflaunès, Fontanès, Saint Mathieu de Tréviers, Saint Bauzille de Montmel, Guzargues, Montaud, Teyran, Saint Drezery, Castries, Jacou, Le Crès, Vendargues, Baillargues, Saint Aunes, Castelnaud le Lez, Lattes, Mauguio.
- **Partie Centre du département :** Biterrois et Basse Vallée de l'Hérault ; les communes de Corneilhan, Lieuran les Béziers, Bassan, Servian, Espondeilhan, Puimisson, Puisalicon, Magalas, Abeilhan, Alignan du Vent, Pézenas, Pomerols, Pinet et Florensac.

Tordeuse de la grappe

Le vol de 3^{ème} génération se termine en zones précoces et se poursuit sur les autres zones.

Actuellement sont observées :
des pontes fraîches, en évolution et au stade tête noire dans toutes les situations.
les 1^{ères} éclosions et des larves du stade L1 au L5 en toutes zones.

Dans certaines parcelles, les dépôts de pontes peuvent être importants.

Maladies du bois

Des symptômes d'esca et de Black-Dead-Arm sont visibles au vignoble et continuent à apparaître. Les 2 formes (lente et apoplectique) coexistent.

Les fréquences de détection des ceps concernés sont toujours en augmentation.

Déficit hydrique

La sécheresse perdure sur le département et de nombreuses parcelles de vigne marquent des symptômes de déficit hydrique.

Dans des parcelles à fort déficit on observe le dessèchement du feuillage accompagné de blocage de maturité allant parfois jusqu'au flétrissement des baies.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.

<http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/commun/bsv-viticulture.html>